

De : Nathalie Mesny, Présidente de Renaloo

A : Olivier Véran, Ministre de la Santé et des Solidarités

Le 10 février 2021

Monsieur le Ministre,

Trois semaines après notre alerte du 21 janvier dernier, l'organisation de la vaccination des patients dialysés est toujours au point mort dans de nombreuses structures. Ces difficultés durables impliquent qu'une large proportion d'entre eux n'ont toujours pas eu accès au vaccin, et sont sans aucune visibilité sur leurs perspectives de vaccination et donc de protection contre le virus.

Au contraire d'autres populations ultra-prioritaires, ces patients sont dans l'incapacité de s'autoconfiner et sont particulièrement exposés, puisqu'ils doivent se soumettre à trois séances de dialyse hebdomadaires, en milieu hospitalier. Les taux de contamination en dialyse dans certaines régions comme l'Ile-de-France dépassent désormais 20%. L'étude d'EPI-PHARE, rendue publique hier, confirme par ailleurs le très haut niveau de risque d'hospitalisation de décès auquel ils sont confrontés, les données françaises et internationales montrant par ailleurs que leur mortalité en cas de contamination est supérieure à celle des résidents d'EHPAD.

Il ne s'agit en rien d'obtenir une priorité supplémentaire pour ces patients, mais de permettre leur accès effectif à la vaccination, dans des conditions humaines, équitables, et adaptées à leurs fragilités et à leur exposition.

Pour ces raisons, et à l'instar de l'organisation désormais prévue dans les FAM, les MAS, les résidences services, via les équipes mobiles, il est nécessaire et urgent que la vaccination aille vers ces patients, et que les doses nécessaires soient rapidement acheminées vers leurs centres de dialyse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Mesny

Présidente

[www.renaloo.com](http://www.renaloo.com)

Le 21 janv. 2021, Nathalie Mesny a écrit :

Monsieur le Ministre,

Nous vous alertons au sujet de la vaccination des quelque 50 000 patients dialysés qui semble poser d'importantes difficultés.

Ces patients passent 6 à 7h trois fois par semaine dans leurs centres de dialyse pour y être traités, ce qui aurait dû la rendre simple.

**Leur mortalité en cas de COVID est de l'ordre de 15 à 20%, équivalente voire supérieure à celle des résidents d'EHPAD, alors que leur moyenne d'âge est très inférieure.**

De plus, la récurrence des séances implique une exposition très importante au virus, et fait des centres de dialyse des lieux propices au développement de clusters, avec évidemment des conséquences dramatiques.

Pour ces raisons, ces patients font partie des « ultra prioritaires » dont [la liste a été définie par le gouvernement](#).

**Leur vaccination est nécessaire de façon urgente, dans leurs centres de dialyse.**

Or, de nombreux patients et structures de dialyse nous alertent sur leurs difficultés à obtenir les doses nécessaires.

Certains centres font le choix d'envoyer leurs patients vers les centres de vaccination, où il n'est plus possible d'obtenir de rendez-vous depuis plusieurs jours. Cette situation est évidemment très anxiogène pour les patients.

En outre, ils consacrent déjà un temps très important à leurs soins et sont souvent très fatigués, ce qui rend cette orientation très discutable.

**Enfin, dans le contexte de l'émergence prochaine d'un variant plus contagieux, tout retard dans leur vaccination aura inévitablement des répercussions majeures en termes de pertes de chances, de décès et de séquelles évitables.**

Afin que cela ne se produise pas, il nous paraît nécessaire qu'un cadrage national établisse une organisation, sanctuarise les doses nécessaires et assure sans délai leur acheminement vers les centres de dialyse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie Mesny  
Présidente